

Actualités du Codev

Par Jean-Michel Clerget



La Covid ne veut décidément pas nous lâcher ! Qu'à cela ne tienne ! nous poursuivons nos travaux... en nous protégeant. Et justement ; ce numéro fait le point sur ce que nous avons réalisé sur ce premier semestre 2022, tout en vous rappelant les projets que nous avons envisagés avec vous lors de notre Assemblée Générale le 4 avril dernier. Ces constats nous montreront à quel point la contribution de vous tous à nos travaux est essentielle pour progresser.

Nous ferons le point sur les partages de notre coordination nationale des Conseils de Développement, source d'inspiration quand ce n'est pas d'exemples tant certains autres Codev ont pris un peu d'avance sur nous : dans leur organisation, dans le nombre de contributions qu'il délivrent, dans la coopération qu'ils ont pu développer avec leurs collectivités. Mais au regard des échanges avec les quelques 101 autres Codev de France, nous n'avons pas vraiment le droit de nous plaindre car la plupart rencontre les mêmes soucis que nous : dans le nombre insuffisant d'adhérents - dans la participation de ces adhérents aux travaux proposés – dans la réelle coopération avec leurs collectivités.

Nous ne pouvons perdre de vue que nos collectivités font également face à de nombreuses sollicitations, de l'État, de la région Grand Est, du département, des communes et des habitants... quand ce n'est pas de l'Europe qui impose de nouvelles règles et distribue sous condition quelques maigres ressources. Nous aborderons dans cette lettre le problème posé par des appels à projet nombreux, souvent connus tardivement, quand ils ne sont tout simplement ignorés. De nombreuses opportunités d'aide au développement du territoire nous passent ainsi sous le nez ou ne peuvent être exploitées faute de ressources suffisantes pour développer les dossiers qui nous permettraient d'y candidater.



Comme nous l'indiquions déjà dans notre précédente lettre d'information, nos adhérents doivent prendre conscience qu'ils pourraient contribuer à nos travaux. Il n'est aucunement indispensable d'être spécialiste d'un quelconque thème ; le simple bon sens du citoyen impliqué suffit saupoudré du désir d'exprimer des besoins sans peur de ne pas trouver les mots pour s'exprimer. Le Codev est l'endroit où l'on peut parler calmement de ses craintes et des souhaits que soi, sa famille ou ses relations peuvent ressentir. Seule règle ; s'exprimer au nom d'une communauté en tenant compte du bien commun des habitants du territoire et ce ceux qui leur succéderont. N'hésitez pas à participer à nos actions ! Agissez et sollicitez vos proches pour maintenir et, pourquoi pas, amplifier le bien-être de notre population.

S'outiller pour mieux travailler

Convention PETR – Codev

Le PETR et le Codev ont récemment établi une convention permettant de clarifier nos modes de travail en commun. Pour éviter toute incompréhension source de tensions inutiles, il était nécessaire de clarifier les droits et les devoirs de chaque partie. Et comme nous n'étions pas les premiers à nous poser ce type de question, nous nous sommes inspirés de textes mis en partage dans la banque d'information de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD). En l'occurrence, notre choix s'est porté sur la convention mise au point par l'agglomération de Lille et son Codev. Notre convention permet ainsi à chaque partie d'agir dans le respect des intérêts du partenaire.

Soulignons à cette occasion que nos relations avec le PETR (comme d'ailleurs avec les communautés de communes qui le composent) sont excellentes.



Un projet... une fiche « action »

Avoir des idées est certes primordial ; mais s'organiser pour les mettre en œuvre de façon plus sûre est un impératif afin d'être certain que chaque participant au projet en connaisse tous les paramètres avant de partir en réalisation. Les ressources sont souvent rares : il nous faut donc les économiser et nous montrer productifs. Le Codev a mis au point une fiche Action qui permet à l'équipe du projet d'être au clair sur les objectifs, de disposer des bonnes ressources et d'établir un planning réaliste tenant compte des ressources disponibles. Cette fiche Action est isponible auprès du secrétariat.

Se former avec le Codev

Participer à nos réunions internes nécessite parfois de prendre connaissance de sujets que l'on ne maîtrise pas forcément. Conscient de ce point, la CNCD développe régulièrement des formations qu'il est possible pour la plupart de suivre en visioconférence depuis chez soi. La lettre d'information de la CNCD nous informe régulièrement sur les nouvelles formations. N'hésitez pas à vous y inscrire via leur site Web. Elles sont gratuites, accessibles pour la plupart à tous les bénévoles des Codev adhérents et de bonne qualité (certains de nos membres y ont déjà assisté à leur grande satisfaction). Et si le catalogue des formations de la CNCD s'avère insuffisant, votre Codev organisera suivant besoin des formations complémentaires. Il est d'ailleurs fortement question de se former rapidement sur les Objectifs de Développement Durable (renseignements très bientôt).

Règlement intérieur et frais de mission

Une association comme la nôtre fonctionne grâce à des règles ; la plupart (les plus stables dans le temps) se trouvent inscrites dans nos statuts. Pour celles qui peuvent varier rapidement, leur place se trouve dans un Règlement Intérieur. Nous étudions actuellement ce document avec comme objectif premier de clarifier les possibilités de remboursement de frais sur mission de nos bénévoles.

Plan d'action du second semestre de 2022

Formation aux Objectifs de Développement durable

L'ONU et l'UNESCO ont rédigé des textes de recommandation d'actions afin que notre planète puisse maintenir pour l'ensemble de ses habitants des conditions de vie acceptables. Le plan compte 17 chapitres, soit 17 objectifs dits de Développement Durable. Il est indispensable d'en connaître quelques détails. Le Codev proposera d'ici fin d'année une formation ouverte à tous.



Conférences du Codev

Le Codev s'est fixé l'objectif d'organiser (ou de participer) cette année à deux conférences dont les thèmes sont à choisir entre : connexion entre l'eau et la forêt (la relation entre les deux semble en effet très étroite) – la production d'énergies nouvelles par les citoyens – solutions pour la mobilité dans le monde rural de demain. Si ces sujets vous parlent et que vous vouliez contribuer au montage de la conférence, signalez vous auprès de notre secrétariat.

Participation à la fête Nature et Patrimoine du Couvent de Saint Jean de Bassel les 17 et 18 septembre 2022

Le Codev sera présent les 17 et 18 septembre prochains à la fête organisée par les Amis de la Providence au couvent de Saint-Jean-de-Bassel autour des thèmes Nature et Patrimoine. Nous accompagnons actuellement le projet de création sur ce site d'un tiers-lieu (voir article dans la suite de cette lettre). Nous donnerons une conférence sur ce sujet le dimanche 18 de 11 h à 12 h. Venez tous participer à cette fête... et espérons que le beau temps sera toujours de la partie.

Préparation de la célébration des Objectifs de Développement Durable dans la vallée des éclusiers au printemps 2023

17 écluses dans notre vallée des éclusiers, ça ne vous évoque rien ? Eh oui, cela peut correspondre aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'O.N.U. D'accord, ce n'est qu'un prétexte. Mais quelle opportunité que de combiner un rappel du combat que la planète doit mener avec la célébration d'une vallée des éclusiers qui renaît ! Mais une telle entreprise se prépare longtemps à l'avance ; alors en accord avec la Communauté de Communes du pays de Phalsbourg et avec le concours d'associations du territoire, nous allons dès cet automne entamer l'étude de sa mise en œuvre. Rejoignez-nous sur ce beau projet.

Communication du Codev

Posséder un bon plan de communication est aujourd'hui tout aussi nécessaire à pour une association que pour une entreprise. Il faut communiquer largement (nos publics sont divers) et par de nombreux canaux (médias papier, internet, radios...voire télévision). Notre président Pierre Singer étant peu disponible, notre administratrice, Marie-Paule Bazin, prend en charge la communication avec la presse. Mais il nous faut également être en mesure de distribuer aux habitants du territoire de la documentation sur nos actions : notre vice-président Benjamin Bachmann conduira notre participation à la prochaine fête des associations de Sarrebourg. D'ici là, un groupe de travail « communication » mettra au point le matériel nécessaire pour faciliter le dialogue avec les futurs visiteurs de notre stand. Si cette action vous intéresse, faites-vous connaître auprès de Benjamin (benjamin.bachmann@sfr.fr).

C'est quoi un « tiers-lieu » ?



Quand un couvent cherche à devenir un tiers-lieu...

Né d'une approche sociologique de nos territoires, le concept de « tiers-lieux » se développe en France et dans le monde à grande vitesse. Ils prennent des formes et poursuivent des objectifs parfois très différents. Mais ce qui les caractérise c'est qu'ils sont destinés à être des espaces physiques de rencontre entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation au départ à se croiser. Ces personnes qui apportent et partagent leurs compétences forment un Collectif qui pilote la gestion et l'évolution du Tiers-lieu.

On trouve dans les tiers-lieux aussi bien des espaces de coworking, des activités de FabLab, des HackerSpace, des Repair'Café (réparation d'électroménager comme d'habillement), des jardins partagés et autres habitats partagés ou entreprises ouvertes. Le « Tiers-lieu » est devenu une marque collective ou l'on organise un écosystème global focalisé vers l'émergence de projets collectifs permettant de cocréer et conserver de la valeur sur les territoires.

Ses murs et ses ressources matérielles sont le boîtier, la machine vide, creuse, dont le design diffère en fonction des goûts et des moyens du collectif qui l'anime. La mise en commun de biens permet une économie pour les membres du collectifs mais également indirectement pour la planète qui nous héberge. On y partage des logiciels, des services que se rendent entre eux les membres du collectif et qui animent la machine.

Lorsqu'un individu pénètre dans un tiers-lieu, il rencontre d'autres personnes. Chacun d'entre eux participe d'une manière ou d'une autre à une certaine communauté de pensée ou de pratique. L'individu peut, s'il le souhaite, simplement utiliser les services proposés par ces communautés. Il entre alors dans un rapport classique d'échange où il profite de certaines réalisations ou de certaines compétences, entraînant selon les cas une approche marchande ou non marchande. L'individu consomme de manière basique le tiers-lieu, comme d'autres utilisent uniquement des logiciels pré-installés sur un ordinateur.

Il peut également participer et améliorer les services existants. S'il le souhaite, l'individu commence à travailler avec les autres personnes, à explorer avec elles des pistes. Par exemple, en donnant de son temps ou de son savoir. À terme, il peut se professionnaliser dans ce secteur et y développer sa propre activité. L'individu utilise ici le Tiers Lieu de manière active, comme d'autres participent à l'amélioration de certains logiciels et exercent ensuite leurs activités en rapport avec l'expertise acquise. L'individu peut également travailler à l'installation d'un autre service dans le tiers-lieu. Cela passe nécessairement par la documentation de son projet dans le patrimoine informationnel commun.

Il peut enfin exploiter le patrimoine du collectif pour créer sa propre activité en transformant les informations brutes en quelque chose de nouveau.

Point sur le numérique sur notre territoire

Qui n'a pas un jour pesté contre un service s'abritant derrière un serveur vocal ou un service internet ? 20 % de la population française se trouvent perdus quand l'interface d'un humain disparaît. Et pourtant, nous courons droit vers une société qui par souci de rentabilité et de productivité remplace le contact humain par celui d'un robot ou d'un logiciel. La lutte contre cette fracture numérique est devenue un combat national largement relayé sur notre territoire par nos collectivités. Le Codev a durant 3 années accueilli dans ses formations plus de 150 personnes désireuses de se former sans avoir au départ aucune idée de ce qu'était un ordinateur.

Depuis l'accélération impulsée par l'État vers la numérisation de ses services, nos collectivités ne cessent de mettre en place des dispositifs pour aider les plus fragiles à accompagner sans trop de dégât cette évolution : remplacement grâce à Moselle Fibre des liaisons bas-débit par la Fibre – formations organisées via Moselle Fibre à l'utilisation des principaux processus numérisés (remplacement de papiers d'identité, accès CAF, déclaration d'impôts,...). Ces formations ont été organisées au second trimestre 2022 par nos deux communautés de communes.

Prochaine étape : distribution de chèques « formation » utilisables auprès de formateurs numériques dès la rentrée 2022 ; des précisions sur cette nouvelle offre seront données prochainement. Reste toutefois à trouver ou mettre en place des formateurs de bon niveau. S'ajoute à ces opérations la mise en place de Maisons France Services réparties sur le territoire et complétée par une charge de mission itinérante qui se rend à la demande dans les mairies pour aider ceux qui le souhaitent à remplir leurs dossiers. Un simple contact avec votre secrétaire de mairie vous renseignera sur les conditions d'accès à ces services. Il était temps !

Informations diverses

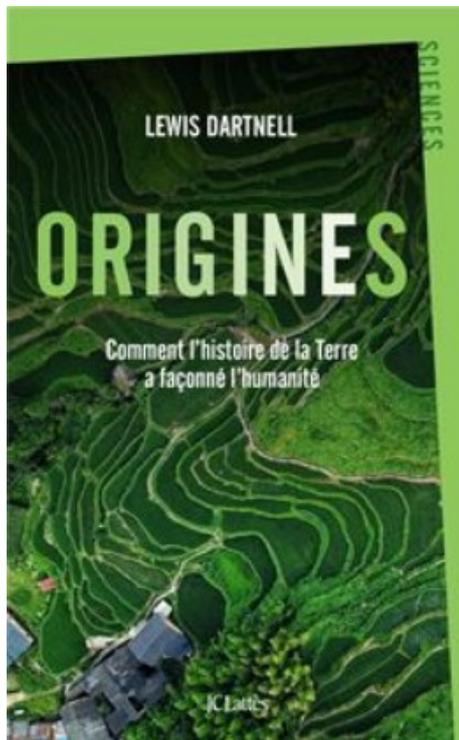
Reconnaissance en Réserve de Biosphère : le 30 mai dernier était organisée la remise du diplôme confirmant la reconnaissance en Réserve de Biosphère de notre territoire. Nous avons été associés à cette cérémonie durant laquelle le Codev s'est vu remettre une très belle statuette créée par les élèves du lycée Labroise. Rappelons que le Codev sous la direction de Pierre Singer, son président avait œuvré durant 5 longues années à cette reconnaissance. La statuette est désormais visible dans notre local des terrasses de la Sarre.

Participation au banquet citoyen du centre Socioculturel de Sarrebourg : belle expérience que ce banquet citoyen organisé par la dynamique équipe du directeur du centre, Benjamin Martin, qui avait invité deux de nos membres à animer deux des tables rassemblant plus d'une centaine d'habitants du territoire autour de sujets divers concernant le bien-être de nos habitants. Expérience réussie, appréciée et bien sûr, à renouveler.

Sélection de projets LEADER : le Groupe d'Action Locale Moselle-Sud pilote sur notre territoire le processus de sélection de projets pouvant être cofinancés par des fonds européens FEADER. Première étape : cerner les critères d'éligibilité des projets qui candidateront. Pour cela, le GAL s'appuie sur un travail de concertation avec les habitants du territoire qui se portent candidats. Nous avons souhaité participer à ce processus et invitons nos adhérents, leur famille et leurs relations à participer à ce processus. Les 3 réunions de 2022 se sont terminées à Fénétrange le lundi 4 juillet. Mais si vous souhaitez faire maintenant partie du comité de sélection des projets qui répondront au « cahier des charges » mis au point, contacter le secrétariat qui vous mettra en contact avec la personne en charge de l'organisation de cette sélection qui se déroulera à partir de la prochaine rentrée.

Conseils de lecture : en cette période de canicule, livre un bon bouquin à l'ombre, voire chez soi, les volets clos...

Origines de Lewis Dartnell



Si vous n'êtes pas encore convaincu que c'est bien l'action humaine qui aujourd'hui dicte le climat alors que pendant des millénaire ce fut tout le contraire alors lisez ce livre très accessible et qui nous fait découvrir les dernières découvertes scientifiques.

Lorsque nous nous penchons sur l'histoire humaine, nous nous intéressons surtout aux grandes figures, aux mouvements démographiques, politiques ou technologiques. Mais la Terre elle-même n'a-t-elle pas influencé notre propre destinée ?

Depuis les origines, notre espèce a été façonnée par notre environnement. Des forces géologiques ont impulsé notre évolution en Afrique orientale : des changements climatiques ont forcé la transition du nomadisme vers l'agriculture, la tectonique des plaques a poussé l'implantation de cités-États de la Grèce et la Rome antique sur les rives nord de la Méditerranée. Lewis Dartwell vous fait constater que même aujourd'hui, le comportement des électeurs aux États-Unis suit le lit d'une mer ancienne...

À la croisée des sciences et de l'histoire, un étonnant voyage dans le passé !

Petit manuel de justice climatique

Comment inciter les humains à fuir la consommation de ressources qui s'épuisent ! Comment répartir équitablement le poids des dépenses que notre population va devoir payer du fait de la raréfaction de ces ressources en voie d'épuisement ?

Les récentes manifestations d'exaspération sociale (dont celle des gilets jaunes qui pourrait revenir sur le devant de la scène sans crier gare) ont montré qu'une partie importante de l'opinion publique refuse, à juste titre, que la transition écologique se fasse au détriment de la justice sociale. Dans un contexte où la jeunesse du monde entier rappelle avec force les responsables politiques à leur mission essentielle - préserver l'avenir - il faut, et d'abord en France, concevoir et mettre en œuvre des politiques concrètes, efficaces et surtout justes pour faire de la transition écologique une réalité et éviter le désastre climatique.

JAMES BOYCE

PETT MANUEL DE JUSTICE CLIMATIQUE À L'USAGE DES CITOYENS

PRÉFACE D'ÉLOI LAURENT



LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT